

SITE NATURA 2000 FR 1112011

« Massif de Rambouillet et zones humides proches »

Départements 78-91

Directive Oiseaux

Carte localisation :

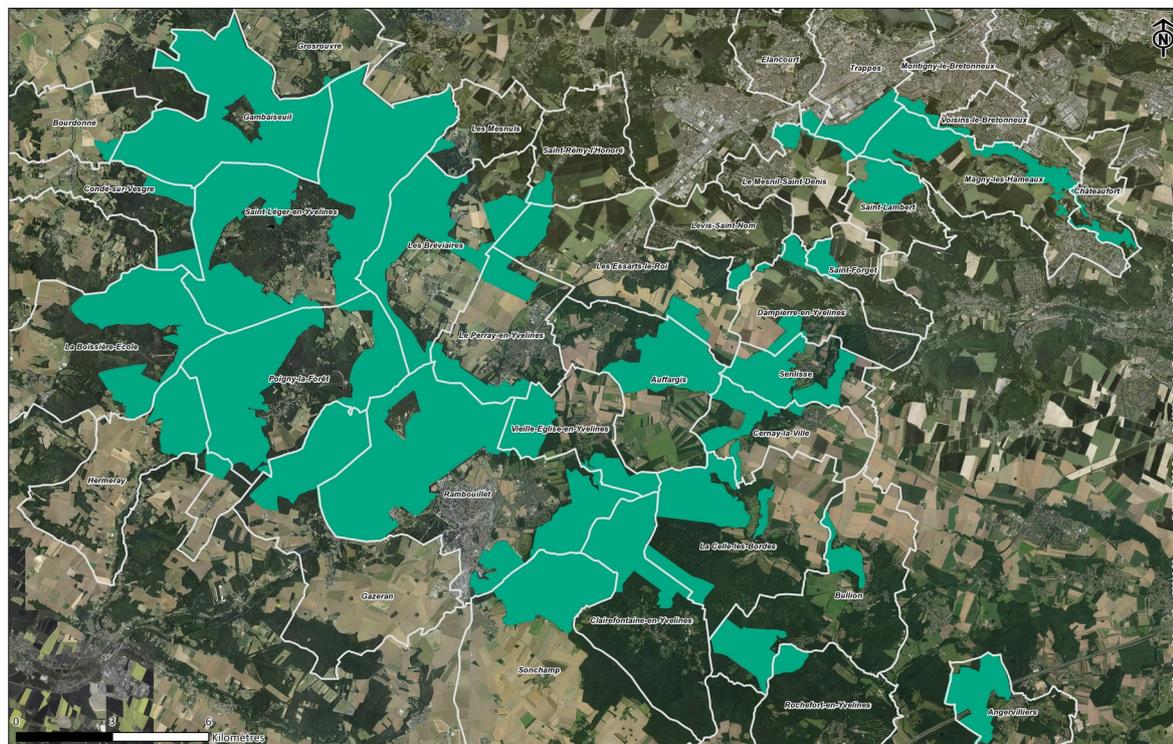


Natura 2000 massif de Rambouillet : Vue générale de la Zone de Protection Spéciale défini au titre de la Directive "Oiseaux"

Echelle : 1/90 000e - Janvier 2022



ZPS "Massif de Rambouillet et zones humides proches" / 17 110 hectares



Identité

Statut : Zone de Protection Spéciale

Date de transmission du site : ??????

Date de l'arrêté de désignation : 25/04/2006

Communes concernées par le site : Angervilliers, Auffargis, Bourdonné, Bullion, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Clairefontaine-en-Yvelines, Condé-sur-Vesgre, Dampierre-en-Yvelines, Elancourt, Gambaiseuil, Gazeran, Grosrouvre, Hermeray, La Boissière-Ecole, La Celle-les-Bordes, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Perray-en-Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi, Les Mesnuls, Lévis-saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Poigny-la-Forêt, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Rémy-l'Honoré, Senlisse, Sonchamp, Trappes, Vieille-Eglise-en-Yvelines, Voisins-le-Bretonneux

Surface du site : 17110 Ha

Approbation du document d'objectifs (DOCOB) : 04/06/2013

Structure porteuse et animateur : PNR Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC) renouvelée en décembre 2021

Co-animateur : Office National des Forêts (ONF) – marché de 3 ans renouvelé en mai 2022

Président du comité de pilotage : depuis décembre 2021, Mme Anne CABRIT / Elue régionale et Présidente du PNR

Illustrations



- Le Pic mar (*Dendrocopos medius*) (© – O.Thoret)
- Landes sèches à Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) (©PnrHVC – O.Marchal)

Description du site

Le site Natura 2000 « Massif de Rambouillet et zones humides proches » est centré sur le massif forestier de Rambouillet et la chaîne des étangs de Hollande. D'une superficie de 17110 ha, il se trouve à 96% sur le département des Yvelines (35 communes) et à 4% sur le département de l'Essonne (1 commune).

Il occupe recouvre principalement des surfaces de la forêt domaniale de Rambouillet, et marginalement de Port Royal et d'Angervilliers, ainsi que des espaces forestiers régionaux et départementaux.

Viennent s'y ajouter quelques secteurs privés comme l'abbaye des vaux de Cernay, le fond de la Vesgres au niveau des étangs d'Angennes et de Guiperreux et une partie de plaine agricole sur Magny-les-hameaux.

La partie « zones humides et étangs », en dehors de quelques étangs forestiers, est surtout constituée de l'intégralité de la chaîne des Etangs de Hollande, auxquels s'ajoutent en entités séparées l'étang des Noés et du Manet ainsi que l'étang de la tour.

Dixième site Natura 2000 d'Ile-de-France relevant de la Directive Oiseaux, il en complète la boucle sur l'ouest de la Région. Il englobe les 2 sites Natura 2000 rambolitains de la Directive Habitats « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » situés en majorité en forêt domaniale de Rambouillet.

Les deux type d'habitats intégrés au site natura 2000, des forêts et des étangs, abritent des groupes d'espèces bien séparés et présentent des enjeux de conservation très différents.

Descriptif des espèces présentes sur le site

Le site Natura 2000 « Massif de Rambouillet et zones humides proches » joue un rôle dans la préservation, au plan régional, d'oiseaux d'intérêt communautaire, certains liés à la forêt, d'autres aux zones humides ou aux milieux ouverts : une cinquantaine d'espèces relevant de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux ont été observées au cours de la période 1995-2011, essentiellement des oiseaux migrateurs répertoriés sur la chaîne des étangs de Hollande. Parmi cette cinquantaine, 13 ont été déclarées « espèces cibles » de la ZPS.

Les principaux enjeux de conservation sont liés à la préservation des forêts de type chênaie-charmaie, lieu de nidification de plusieurs espèces cible comme le Pic mar (*Dendrocopos medius*), le Pic noir (*Dryocopus martius*), bien représentés sur ce massif, mais aussi la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*).

En milieux terrestre, les pelouses et prairies sont l'habitat privilégié de l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), dont la présence sur le massif est très ponctuelle. Quant aux Landes sèches, elles permettent à une autre espèce cible, l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) d'être bien représentée sur l'ensemble du site Natura 2000. Ce milieu est également le biotope de prédilection de la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) qui n'a toutefois pas réussi à s'installer durablement sur le massif.

Enfin, le site Natura 2000 englobe également l'intégralité de la chaîne des étangs de Hollande et plusieurs étangs périphériques (Noés, Manet, de la Tour, Guiperreux...), Cette partie plus aquatique constitue des réservoirs de biodiversité d'importance régionale. Ils abritent en effet des espèces nicheuses comme le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*). Il s'agit également d'un lieu d'escale et d'hivernage fréquenté par un nombre important d'espèces comme par exemple le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) ou le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*).

Espèces d'intérêt communautaire cibles présentes sur le site (données du docob):

Espèces		Code N2000	Effectifs sur le site(*)	Etat de conservation	Menaces principales
Nom français	Nom latin				
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	3670	5 couples	Moyen	Fermeture landes et pelouses, abandon prairies
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	2660	1 a 2 estivage	Mauvais	Manque point nidification ?
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	2477	1 à 3 cples	Moyen	Dérangement, fermeture roselière
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	2832	14/15cples	Moyen	Dérangement
Busard des Roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	2878	Quelques passage	Mauvais	Surfaces roselières faibles
Busard Saint Martin	<i>Circus cyaneus</i>	2881	Ponctuel	Mauvais	
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	2473	1 ou 2 hivernage	Mauvais	Dérangement, fermeture roselière
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	3540	140 cples	Bon	Fermeture landes
Fauvette pitchout	<i>Sylvia undata</i>	4221		Mauvais	Fermeture landes
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	3571	inconnu	Moyen	?
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	3619	>100 cples	Bon	Abattage arbres morts
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	3608	30 a 60 cples	Bon	Abattage arbres morts
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	3343	Max 17	Mauvais	Manque sites reproduction

Localisation des habitats et/ou espèces présents sur le site

Présence avérée des "13 espèces cibles" :

- Alouette lulu (Annexe T 7.1 page 93)
- Balbuzard pêcheur (Annexe T 7.2 page 96)
- Blongios nain (Annexe T 7.3 page 99)
- Bondrée apivore (Annexe T 7.4 page 102)
- Busard des Roseaux (Annexe T 7.5 page 105)
- Busard Saint Martin (Annexe T 7.6 pas de carte)
- Butor étoilé (Annexe T 7.7 page 110)
- Engoulevent d'Europe (Annexe T 7.8 page 113)
- Fauvette pitchou (Annexe T 7.9 page 116)
- Martin pêcheur (Annexe T 7.10 page 119)
- Pic mar (Annexe T 7.11 page 122)
- Pic noir (Annexe T 7.12 page 125)
- Sterne pierregarin (Annexe T 7.13 page 128)

Les objectifs de conservation sur le site

Habitat / espèce visés	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
Landes/ Alouette lulu Fauvette Pitchou Engoulevent d'Europe Bondrée apivore	Restaurer, entretenir des landes vieilles ou colonisées par les ligneux, les genêts	Travaux d'enlèvement de ligneux par coupe ou broyage, débroussaillage localisé.
Pelouses et milieux prairiaux/ Alouette lulu Bondrée apivore Busard Saint-Martin	Entretenir prairies et pelouses rases en vue de maintenir ou favoriser les espèces qui leur sont inféodées	Travaux de fauchage, débroussaillage et extraction des ligneux, exportation des produits de coupe et décapage localisé.
Forêt/ Pic mar Pic noir Bondrée apivore	Maintien des habitats nécessaires aux espèces cibles	Mise en place des îlots de senescence sur tout le massif forestier domanial.
Roselières/ Blongios nain Butor étoilé Busard des roseaux	Assurer le renouvellement et la réouverture des roselières	Travaux de fauche des roseaux et exportation des produits, débroussaillage, abattage manuel avec débardage des ligneux (principalement saules). Mise en place de gestion par pâturage des prairies humides restaurées.

Evaluation des incidences Natura 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les **3 listes** (liste nationale, liste locale 1, liste locale 2) énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 et les **outils d'accompagnement** mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire,...) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

- Site de la DRIEAT Ile-de-France
<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-2000-ein2000-r378.html>
- Site de la DDT 78 :
<https://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>
- Site de la DDT 91 :
<https://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieus-naturels-Biodiversite/Natura-2000/L-evaluation-des-incidences>

Exemples d'actions concrètes sur le site

- Mise en place d'un périmètre de sensibilité pour limiter l'accès aux chiens de chasse au titre de la protection du Butor étoilé sur l'Etang des Noés au mesnil-Saint-Denis.
- Travaux de restauration des landes dans le cadre des contrats ZSC.
- Travaux d'entretien et gestion des landes sèches par contrats N2000 et chantiers écoles.
- Travaux de restauration et entretien des roselières et prairies humides sur la chaîne des Etangs de Hollande : de 2009 à 2015, plus de 5 ha de bordure d'étang ont été restaurés.
- Gestion par pâturage de la prairie humide restaurée sur le site de l'Etang de Corbet aux Bréviaires.
- Restauration par coupe des zones humides de l'étang des Noés, mise en pâturage des prairies humides, gestion annuelle de coupe des ligneux.

Pour en savoir plus

Contacts :

- Structure porteuse : PNR Haute Vallée de Chevreuse / Mission Environnement
 - Adresse : Château de la Madeleine – Chemin Jean Racine – 78472 CHEVREUSE cedex
 - mél : f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr / o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr
- Structure animatrice : Office National des Forêt / Agence Territoriale Ile-de-France Ouest
 - Adresse : 27 rue Edouard Charton - 78000 VERSAILLES
 - mél : valerie.delage@onf.fr

Services Référents :

Evaluation des Incidences
DDT78 Service environnement Forêt, Chasse, Milieux Naturels Direction Départementale des Territoires des Yvelines 35 rue de Noailles BP 1115 78011 VERSAILLES CEDEX
Chrystelle MIGERNIER Chargée d'études Natura 2000 - Biodiversité Mobile : 06 71 73 68 79

Où se procurer le DOCOB :

Site de la DRIEAT Ile-de-France, Natura 2000 dans le département des Yvelines : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/yvelines-78-r1713.html>

Autres Sources d'information :

Site du Ministère en charge de l'environnement :
<https://www.ecologie.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-0>

Centre de ressources français sur Natura 2000 :
<https://www.natura2000.fr/>

Site de la DRIEAT Ile-de-France :
<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r171.html>

Site de la structure porteuse : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

Fiche créée le : 08 juin 2019, par A. Calvarin (PnrHVC)
Mise à jour le : 12 décembre 2023, par O. Marchal (PnrHVC)